

DEMANDE DE RENOUELEMENT D'INSCRIPTION

Halte-garderie Brin de Malice

✓ Définition :

La halte-garderie est un lieu d'accueil occasionnel réservé aux enfants de 2 mois et demi aux 3 ans révolus.

Le nombre de jours d'accueil dépend des besoins de la famille (avec justificatif de formation, d'employeur...) et du taux d'affluence.

✓ Qu'est-ce qu'un renouvellement d'inscription ?

L'enfant doit avoir déjà fréquenté la halte-garderie l'année précédente.

✓ Où s'adresser ?

Au multi-accueil

7 allée Paul-Gauguin

Tel : 02 35 62 50 70

E-mail : creche-haltegarderie@petit-quevilly.fr

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

✓ Qui peut faire la demande ?

Les parents ou le représentant légal de l'enfant.

✓ Coût :

- Frais d'inscription : gratuit
- Tarif horaire : calculé selon le quotient familial
- Tarif majoré : pour les usagers résidant en dehors de la commune

✓ Pièces à fournir :

- Photocopie des pages de vaccination,
- Carnet de santé,
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Ordonnance de paracétamol fournie, à compléter par le médecin,
- Attestation d'assurance responsabilité civile (en cours de validité) où apparaissent le nom et le prénom de l'enfant accueilli,
- Consentement de traitements des données à caractères personnels.

✓ Modalités d'inscription :

Une fois les documents réunis, prendre rendez-vous avec une Responsable de la structure afin de procéder à la réinscription de l'enfant.

Si le dossier est incomplet, la Responsable reportera le rendez-vous.

✓ Durée du rendez-vous :

30 mn à 1h